

LE SÉMINAIRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AIPLF/ACCT DU 14 AU 28 NOVEMBRE 1992

Parlements, gouvernements, droits de la personne et démocratie

Ce séminaire a été organisé dans la foulée des décisions prises lors du Sommet de Chaillot. Le financement a été assuré par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), alors que trois sections de l'AIPLF et le secrétariat général se chargeaient de l'exécution. C'était le premier programme de coopération parlementaire confié à l'AIPLF par les instances de la Francophonie, et on peut dire que notre Assemblée peut être fière des résultats.

Il s'agissait là d'une activité internationale. Cependant, comme une grande partie du programme a eu lieu au Canada, nous avons cru bon d'en donner un compte rendu dans le Bulletin Amérique. Il ne concerne évidemment que les stages effectués à Ottawa et à Québec.

Le programme était composé de trois séminaires d'une semaine : l'un effectué à Ottawa et organisé par la section canadienne, qui en avait confié la responsabilité à M. J.R. Gauthier, président de la Commission des affaires parlementaires, le second à Québec, organisé par la section du Québec, et le troisième à Paris et à Bordeaux, organisé par le secrétariat général et la section française. Ce séminaire s'adressait à dix parlementaires en provenance de sept pays de l'Afrique francophone qui avaient été choisis par l'Agence : Bénin (1), Cameroun (2), République centra- africaine (1), Congo (1), Gabon (1), Mali (2), et Rwanda (2).

À Ottawa, les sujets traités étaient les suivants : le fonctionnement du Parlement et son rôle dans le système canadien de gouvernement, les services à la Chambre et aux parlementaires, le système électoral et les partis politiques, le rôle de l'opposition, les responsabilités des députés, la fonction publique, le rôle et l'imputabilité du vérificateur général, la gestion économique et financière, les droits de la personne et les tribunaux, le rôle des médias dans une société libre, la Francophonie et le Canada.

Dès l'ouverture des travaux, M. Gauthier avait précisé qu'en expliquant le système canadien nous n'avions nullement l'intention de prétendre qu'il s'agissait là d'un modèle. Le but était de parler d'une manière critique de notre expérience pour permettre aux participants d'en discuter et éventuellement d'en tirer des idées qui pourraient les aider à faire fonctionner leur propre système. Les participants africains firent un court stage dans des bureaux de députés, ce qu'ils ont beaucoup apprécié. Au cours de leur semaine à Ottawa, les parlementaires africains ont visité la bibliothèque du Parlement et, en deux groupes selon leur préférence, la Cour suprême du Canada et le ministère des Finances.

À Québec, les sujets étudiés furent les suivants : les institutions politiques québécoises, l'organisation gouvernementale et l'administration de la justice, les services de l'Assemblée nationale, le système électoral et le financement des partis politiques, le candidat comme acteur électoral, le pouvoir législatif, l'expérience du député, le cheminement d'un projet de loi, le processus de préparation et d'adoption du budget de l'État, le contrôle des finances publiques par le vérificateur général, le système québécois de protection des droits de la personne, la

francophonie intergouvernementale et interparlementaire, l'enca- drement de l'action gouvernementale en matière de droits de la personne, la presse et la vie parlementaire. Faisant suite à l'exposé théorique sur les services de l'Assemblée nationale, les stagiaires ont visité ces services de manière à s'en faire une image concrète.

Les parlementaires africains ont fait preuve d'un intérêt soutenu tout au long du séminaire et les échanges ont été animés. Les discussions consécutives à chaque exposé ont reflété les problèmes très concrets que doivent résoudre ces parlementaires aux prises avec la transition démocratique. Le rôle de l'Opposition, la période des affaires courantes et le contrôle parlementaire des Finances publiques ont notamment soulevé nombre de questions chez les participants.

Ceux-ci ont par ailleurs eu l'occasion de tracer le portrait de la situation actuelle dans leur pays, au bénéfice des députés québécois qui ont pu à leur tour prendre connaissance des conditions particulières de la transition à la démocratie. Le séminaire aura donc été conforme à son titre de séminaire «d'information et d'échanges» et aura permis à tous ceux qui y ont participé d'en tirer des enseignements précis.

Signalons de plus que les parlementaires africains ont visité le bureau d'un député québécois et qu'ils ont été reçus par le lieutenant-gouverneur du Québec, le très honorable Martial Asselin, ancien président de l'AIPLF et ancien ministre des Affaires francophones du Canada.

Au cours des stages à Ottawa comme à Québec, les parlementaires africains ont assisté à la période des questions orales et ont été chaque fois reconnus par le Président.

D'une manière générale, les parlementaires africains se sont dits satisfaits de leurs stages et ont vivement recommandé que l'expérience soit renouvelée. Lors de l'évaluation critique, ils ont fait des commentaires dont il sera tenu compte si d'autres séminaires analogues doivent être mis sur pied. En particulier, ils ont demandé que plus de temps soit alloué pour leur permettre d'expliquer la situation dans leur pays de façon à discuter d'une manière plus concrète. Certains ont également souhaité que des sujets spécialisés comme le système de taxation, par exemple, soient mis au programme.

Pour la plupart des députés africains, il s'agissait d'un premier voyage au Canada et au Québec, ce qui n'a pas empêché que les contacts soient dès le premier jour empreints d'une chaleureuse sympathie. En dehors des réunions de travail, les conversations ont également été très animées, nos visiteurs étant curieux de tout!

Ces stages de coopération parlementaire destinés à des parlementaires ou à des fonctionnaires se révèlent toujours très fructueux car ils sont conçus sur une base pratique qui répond aux besoins des intéressés.

Jean-Robert Gauthier, Président,

André Boulerice, Rapporteur,
Commission des affaires parlementaires.